



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 224 – mars / avril 2014—Prix de revient : 0,50 euro

Editorial : Les messes ralliées ou motu proprio

A partir de 1969, devant la messe Paul VI, beaucoup de boucliers s'étaient levés. De très nombreux arguments avaient été présentés pour montrer la nocivité de cette nouvelle messe pour notre foi, mais aussi afin de dissuader les prêtres de la célébrer, et les fidèles d'y assister. Parmi les arguments principaux, le plus invoqué fut sans aucun doute cet adage liturgique : « *lex credendi, lex orandi* », « la loi de la foi est la loi de la prière. » et « la loi de la prière est la loi de la foi ». Cet adage nous montre que foi et liturgie sont intimement liées. En effet, la foi doit être le substrat de la liturgie afin de rendre un culte véridique à Dieu. Puisque l'art est l'expression extérieure de l'âme, la liturgie doit être l'expression de la foi afin de confesser celle-ci publiquement et de nourrir l'âme des fidèles de ses vérités éternelles. L'une ne va pas sans l'autre.

L'évangile lui-même proclame de façon on ne peut plus claire ce lien entre la profession de foi et le sacrifice de la Passion du Christ. Pendant ses trois années de vie publique, Notre Seigneur sera en opposition ouverte avec les chefs des prêtres, scribes et pharisiens. Même si c'est par jalousie que les chefs d'Israël livrent le Christ à Pilate, il est très certain que ces mêmes chefs, imbus d'une loi de Moïse dévoyée, s'opposent à l'enseignement du Christ. Notre Seigneur condamne alors ces faux docteurs qui ne peuvent le souffrir. « Malheur à vous, docteurs de la Loi, car vous avez dérobé la clef de la science... » (St Luc 11/52) Ainsi, d'une façon éloignée, c'est bien la doctrine du Christ qui est au principe de sa Passion, mais cela est aussi vrai des raisons prochaines de sa condamnation. Durant son procès, Notre Seigneur est interrogé sur sa doctrine par le grand prêtre. (St Jean 18/19) Et de fait, sa condamnation a pour point de départ la confession publique qu'il fit de cette grande vérité de notre foi : sa divinité. Dans la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint, le grand prêtre interroge Notre Sauveur : « Es-tu le Fils de Dieu ? » Notre Seigneur ainsi interpellé, se voit dans obligation de confesser la vérité. Il est d'ailleurs venu pour cela : « Je suis venu dans le monde, pour

rendre témoignage à la Vérité » dira-t-il à Pilate. Donc Notre Seigneur confesse sa divinité, sa filiation éternelle avec Dieu le Père, et du même coup son égalité avec Lui. Mais en même temps, le Christ sait parfaitement que cette question est un piège. En effet, Caïph cherche un motif de condamnation et n'en trouve pas : « Même leurs témoignages (ceux des faux témoins) ne concordaient pas ! » Devinant alors l'échec cuisant de ce procès inique, le grand prêtre

pose à Notre Seigneur cette question : « Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu » (St Mat. 26/64). Caïphe sait très bien que Notre Seigneur va répondre par l'affirmative et qu'il tient là le motif inespéré d'une condamnation. En effet, selon la loi de Moïse, celui qui se fait Dieu blasphème et mérite donc la mort. Si le juge du moment devient lucide sur le déroulement et l'issue de ce procès, le souverain Juge l'est aussi. Il sait très bien, notre doux Sauveur, que par sa réponse, par la confession de sa divinité, Il signe sa condamnation et son arrêt de mort. D'ailleurs, au cours de son ministère Notre-Seigneur avait failli être lapidé pour la même question : « Jésus leur dit ... "Mon père et moi nous sommes un". Les Juifs ramassèrent de nouveau des pierres pour le lapider. Jésus leur dit: "J'ai fait devant vous beaucoup d'œuvres bonnes qui venaient de mon Père: pour laquelle de ces

œuvres me lapidez-vous?" Les Juifs lui répondirent: "Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphème, et parce que, étant homme, vous vous faites Dieu. » (St Jean 10/25-33).

Nous le voyons, l'évangile montre bien ce lien entre la profession de foi et la Passion du Christ. Or, avec la réforme de 1969, et hélas toujours aujourd'hui, nous pouvons constater ce divorce entre la foi et la liturgie. Si un tel paradoxe existe chez les modernistes - c'est une fâcheuse habitude chez eux et c'est d'ailleurs à cela qu'on les reconnaît - ce dédoublement peut aussi se dissimuler chez les ministres célébrant la messe de toujours. N'est-ce pas le cas des ministres des insti-



La prêtrise : "Alter Christus",

tuts raliés ou diocésains se réclamant du Motu proprio de 2007 ?

Si, comme nous venons de le voir, l'enseignement des trois années de vie publique, et la confession par le Christ de sa divinité la veille de sa Passion sont au principe de son sacrifice, est-il absurde de croire et d'affirmer que la confession de ces mêmes vérités de foi est aussi intimement liée au Saint Sacrifice de la messe ? En ce cas, le prêtre, pour s'unir intimement et avec fruit au sacrifice du Christ, se doit de confesser publiquement, à la suite du Christ, toute la vérité catholique, dénonçant et rejetant du même coup, loin de son troupeau, les erreurs du moment.

Que dire alors des messes raliées, ou motu proprio ? Ces ministres, par les instituts auxquels ils appartiennent, avalisent intégralement le dernier concile ainsi que la messe de Paul VI ; deux erreurs qui s'opposent à la foi et, en bonne logique, détruisent l'Église de fond en comble. N'y a-t-il pas là de la part de ces Instituts, quoique puisse en penser le prêtre à titre personnel, un refus de profession publique de foi en ce sens qu'il y a refus du rejet des erreurs opposées ? De tels ministres ne séparent-ils pas encore et toujours la loi de la foi d'avec la loi de la prière ?

Quant à nous, suivons nos pères dans la foi. Les actes des Apôtres (2/42) nous disent que les premiers chrétiens « persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière. » Cet agir catholique nous fut dernièrement rappelée par Monsieur l'Abbé de Cacqueray, dans la lettre aux amis et bienfaiteurs de janvier 2014 : « Il ne nous faut pas nous rendre sur des lieux de messe où nous ne trouverons pas et la vraie messe et la vraie doctrine. Comme les Vendéens n'assistaient pas aux messes des prêtres jureurs, n'assistons pas aux messes des prêtres qui ne s'opposent pas clairement et publiquement aux erreurs du concile Vatican II.

Abbé Nicolas Jaquemet +

PRIÈRE POUR LES PRÊTRES

L'Esprit de sacrifice, ô mon Dieu, versez-le dans sa plénitude sur vos prêtres. C'est leur gloire autant que leur devoir d'être des victimes, de se consumer pour les âmes, de vivre sans joies humaines, de subir souvent la méfiance, l'injustice et la persécution.

Qu'ils songent à ce qu'ils disent chaque jour à l'autel : « Ceci est mon Sang ».

Qu'ils y songent et qu'ils se l'appliquent : « Je ne suis plus moi, je suis Jésus et Jésus crucifié ; je suis comme le pain et le vin, une substance consacrée qui a cessé d'être elle-même ».

O mon Dieu ! je brûle du désir de la sanctification de vos prêtres ; je voudrais que toutes ces mains consacrées qui Vous touchent fussent des mains amies dont le contact Vous soit doux ; et que ces bouches qui prononcent à l'autel des paroles si sublimes ne se ravalent jamais aux formules triviales !

Qu'ils gardent dans toute leur personne l'habitude de leurs nobles fonctions. Que chacun les trouve simples et grands comme l'Hostie, accessibles à tous et supérieurs aux autres hommes.

Oh ! faites qu'ils emportent de la Messe d'aujourd'hui la soif de la Messe de demain et que, pleins eux-mêmes de ce qu'ils donnent, ils aient la grâce de le communiquer largement aux autres...

Ainsi soit-il

Le Carême approche

Nous vous proposons ces quelques lignes tirées du « Catéchisme de la vie intérieure » composé par le R.P. Chaminade, fondateur de la Société de Marie. Même si ce catéchisme fut écrit à l'usage des novices et des religieux de cette congrégation, nous pensons que la lecture de cet extrait sera d'un grand profit pour nos âmes à l'occasion de cette sainte quarantaine.

Lutte contre les causes intérieures de péché : Renoncement à soi-même ou mortification.

LA MORTIFICATION EN GÉNÉRAL.

Nous verrons dans cet article:

1° La nature et le but de la mortification, les divers genres de mortifications.

2° L'obligation de la mortification.

I. NATURE DE LA MORTIFICATION.

1° **Objet de la mortification.** –La mortification est moins une vertu qu'un ensemble de vertus; plus précisément, elle est le point de départ de la pratique des vertus ; elle a pour objet de réprimer, de faire mourir, autant que possible, ce qui en nous-mêmes est cause de péché, c'est-à-dire la chair ou le vieil homme. Elle travaille à faire mourir la nature, non pas en ce qu'elle a de bon et qui est l'œuvre de Dieu, mais en ce qu'elle a de vicié et qui est la suite du péché originel.

La mortification porte des noms variés, qui en font ressortir la nature.

a) On l'appelle mortification, parce qu'elle tend à réduire le vieil homme à un état de mort, et d'impuissance à produire son oeuvre, le péché.

b) On l'appelle encore pénitence, spécialement lorsqu'elle naît du regret du péché commis et du désir d'en réparer les suites.

c) On l'appelle aussi abnégation de soi-même, ou renoncement à soi-même, parce qu'elle consiste à se renier soi-même dans sa nature viciée, à se mettre vis-à-vis du vieil homme dans un état de rupture, d'inimitié, de haine, jusqu'à en vouloir et à en poursuivre la mort.

d) Enfin on l'appelle esprit de sacrifice parce que, par elle, on s'unit au sacrifice de Jésus victime sur la croix et sur l'autel, en vue d'offrir, avec lui et par lui, une digne réparation à la justice divine.

Il résulte de ces divers aspects, que le principe fondamental, l'âme de la mortification chrétienne, c'est la haine du Péché, et conséquemment du vieil homme cause première et principale du péché.

2° **But de la mortification.** - La mortification a pour but de permettre à l'homme nouveau de grandir en nous et d'atteindre son plein développement. Elle est en réalité une vivification.

La mortification n'est donc pas une fin en elle-même: elle n'est qu'un moyen : « Nous ne mourons que pour vivre : tout le christianisme, toute la perfection est dans cette mort et cette vie ».

Nous ne mourons à une vie inférieure, à la vie de la nature viciée, à la vie du vieil homme, que pour vivre d'une vie supérieure, de la vie divine du Christ. Nous ne renonçons aux richesses périssables, aux jouissances grossières et empoisonnées des sens, aux vaines grandeurs de ce monde, convoitées par la triple concupiscence, que pour atteindre le seul vrai bien, la seule vraie béatitude, la seule vraie grandeur, dans l'union éternelle avec Dieu.



Saint Jérôme, ermite

REMARQUE. - La mortification est comme le complément du baptême. En effet, elle a pour objet de remédier aux suites du péché originel que le baptême a laissées en nous ; elle a pour fin de rendre possible la croissance de la vie de la grâce, que le baptême a déposée en nous à l'état de germe.

3° Genres de mortifications. - L'homme étant composé de corps et d'âme, le champ de la mortification est double:

Exercée sur le corps et les sens, la mortification s'appelle extérieure.

Exercée sur l'âme et les facultés, la mortification s'appelle intérieure.

LA MORTIFICATION INTÉRIEURE EST LA PLUS IMPORTANTE :

a) Elle atteint immédiatement le fond de notre être, l'âme, en vue de la dégager du péché et de lui permettre d'adhérer à Dieu, sa fin dernière : c'est pourquoi, la mortification intérieure est la fin, tandis que la mortification extérieure n'est que le moyen.

b) La mortification intérieure est le principe de la mortification extérieure: la mortification extérieure, sans l'intérieure, serait un formalisme pharisaïque, sans valeur aux yeux de Dieu, sans mérite pour l'âme.

Cependant, quoique moins importante, **LA MORTIFICATION EXTERIEURE EST DE TOUTE NÉCESSITÉ:**

a) Elle est la condition première de la mortification intérieure.

Quiconque ne commence à maîtriser le corps et ses sens, ne saurait jamais maîtriser l'âme et ses facultés. En effet, ce sont les impressions extérieures qui alimentent l'imagination, éveillent et excitent les passions, distraient l'esprit, sollicitent au mal la volonté.

b) La mortification extérieure est le complément nécessaire de la mortification intérieure. Celle-ci, pour être parfaite, doit s'étendre à l'extérieur; car tout dérèglement de l'âme tend à se traduire au-dehors et doit donc être réprimé jusque dans sa manifestation extérieure.

Il s'en suit que les deux formes de mortifications sont inséparables: elles doivent se soutenir et se compléter l'une l'autre.

II. OBLIGATION DE LA MORTIFICATION.

La mortification s'impose à nous comme une loi fondamentale à notre titre d'hommes, de chrétiens, de religieux, d'apôtres, de religieux-apôtres de la S. M.

1° A titre d'hommes. - impossible de vivre une vie naturellement honnête selon la saine raison, si, par des efforts incessants, et parfois héroïques, nous ne réprimons les instincts pervers de notre nature viciée.

2° A titre de chrétiens. - Chrétiens, nous sommes les disciples du Christ, les membres du Christ, et à ce double titre, astreints à la mortification.

a) *DISCIPLES DE JÉSUS-CHRIST*, nous devons nous conformer à sa doctrine, imiter son exemple.

1) La doctrine de Jésus-Christ. - « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive ». (Matth.. XVI. -24

« En vérité, en vérité, je vous le dis: si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra, et celui qui hait sa vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle ». (Joan., XII, 24-25)

« Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement ». (Luc., XIII,5).

Ce que Jésus promet à ses disciples ici-bas, ce n'est pas la paix, mais le glaive symbole d'une lutte incessante ; - ce ne sont pas les jouissances, mais la croix, symbole de tout ce qui immole le plus douloureusement la nature. « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix, mais le glaive... Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre, n'est pas digne de moi ». (Matth., X. 34 et 38).

- St Paul, à son tour, formule la même loi fondamentale:

« Tous ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises. » (Gal., V, 24). « Ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu... Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si par l'esprit vous

mortifiez la chair, vous vivrez ». (Rom., VIII, 8 et 13). « Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ». (I Cor., IX, 27).

2) L'exemple de Jésus-Christ. - En Jésus, la nature humaine était d'une rectitude parfaite. Ne pouvant pas pratiquer la mortification comme nous, sous forme de répression du vieil homme, Il la pratiqua sous forme de renoncement à toutes les satisfactions de la vie présente: Il embrassa volontairement une vie toute de dénuement, de souffrances, d'humiliations, d'abjection, voulant ainsi nous servir de modèle.

b) *MEMBRES DE JÉSUS-CHRIST*, nous devons, selon le mot de St Paul (Col., 1, 24), continuer et parachever, pour notre part, son sacrifice sur la croix. Car ce sacrifice, quoique d'une valeur infinie, n'atteint la plénitude de ses effets pour nous et pour les âmes, que dans la mesure où nous y prenons part. Jésus, ne pouvant plus souffrir ni mériter dans son corps naturel glorieux, se plaît à souffrir et à mériter chaque jour en chaque membre de son corps mystique.

3° A titre de religieux. - Religieux, nous devons reproduire plus parfaitement la vie de renoncement et de sacrifice de Jésus, notre divin Maître. C'est pourquoi, par la profession des trois vœux, nous avons renoncé à tout ce que convoite le vieil homme, pour nous dévouer tout à Dieu et pour faire de notre vie entière, par Jésus, avec Jésus et en Jésus, un acte parfait de religion, un holocauste permanent à la gloire de Dieu notre

Père.

« Le fondement de la vie religieuse, c'est l'abnégation de soi-même et le dévouement de toute sa personne à Dieu ».- « L'abnégation de soi-même, c'est le pivot autour duquel tourne toute la vie religieuse ». - « Chaque religieux doit être un autre crucifix ». De là, dans la Société de Marie, l'usage de donner le crucifix à ceux qui font le premier pas vers la vie religieuse, en entrant au noviciat.

4° A titre d'apôtres. - Seule la mortification rend possible et fécond l'apostolat.

a) *POSSIBLE.* - L'apostolat est avant tout une œuvre d'oubli de soi-même, de dévouement, de patience, de sacrifice, c'est-à-dire de mortification.

b) *FECOND.* - Etre apôtre c'est être associé à Jésus et à Marie dans l'œuvre de la Rédemption. Or, c'est par la croix que Jésus, avec la coopération de Marie a sauvé les âmes. C'est donc en nous associant à Jésus et à Marie, par le crucifiement incessant de nous-mêmes, que nous les aiderons le plus efficacement à sauver les âmes.

A suivre dans un prochain bulletin :

III. L'excellence de la mortification ;

IV. Les moyens d'acquérir l'esprit de mortification.

« Doctrina cum pietate »

La petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin.

Par R.P. Lebreton

Au principe de sa grande œuvre de théologie, saint Thomas réfléchit sur la nécessité et la nature de cette œuvre : qu'est-ce donc que la doctrine sainte, autre nom de la théologie, et dont notre catéchisme nous donne la substantifique moelle ? Saint Pie X affirmait que : "La majeure partie des maux du monde provient du manque de connaissance de Dieu et de sa Vérité." Alors retrouvons ici quelques motivations pour se nourrir régulièrement du pain de la doctrine.

1. - Est-il nécessaire que nous ayons une autre doctrine que la philosophie ?

Indépendamment des sciences philosophiques, il faut nécessairement admettre un autre enseignement; car, d'abord, on lit dans saint Paul : « Toute Ecriture inspirée de Dieu est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour conduire à la justice. » (2 Tim 3/16) Or, l'Ecriture, qui a été inspirée de Dieu, n'appartient point aux sciences philosophiques. Il est donc utile qu'il y ait une autre doctrine que les principes philosophiques, une science inspirée de Dieu.



Saint Thomas d'Aquin

Cette doctrine est incontestablement nécessaire au salut du genre humain, et en voici la raison :l'homme se rapporte à

Dieu comme à une fin surnaturelle qui dépasse la portée de l'intelligence humaine, car Isaïe dit : « L'œil n'a point vu, sans vous, Ô Dieu ! ce que vous avez préparé à ceux qui vous aiment. » (Is 64/4.) Or, la fin doit être connue d'avance par les hommes, pour qu'ils puissent diriger vers elle leur intention et leurs actes. Il a donc été nécessaire pour notre salut que la révélation divine vint enseigner à l'homme les vérités que les lumières naturelles ne lui découvrent pas. Il y a plus : dans les choses mêmes que la raison humaine peut connaître touchant la Divinité, il fallait encore que la révélation vint à notre secours. Si les hommes, en effet, n'avaient que leur raison pour découvrir la vérité sur Dieu, il en résulterait qu'un petit nombre seulement, et après beaucoup de temps, parviendraient à connaître cette vérité, qui se trouverait encore mêlée à mille erreurs ; et

pourtant cette connaissance peut seule conduire au salut, qui est en Dieu. Sur ce nouveau point, la révélation divine devait encore, pour que l'homme arrivât plus facilement et plus sûrement au bonheur éternel, éclairer notre intelligence sur les choses divines. Donc, indépendamment des sciences philosophiques, qui s'acquièrent par les investigations de la raison, il devait y avoir une doctrine divinement révélée.

Suite page 7

Militiae Mariae, par M. l'Abbé J. Mérel, prieur de Lanvallay

Depuis quelques temps à Lanvallay (fin 2009), on entend parler de « milice de Marie » (Militia Mariae en latin), parfois de « légion ». Que font-ils, de quoi s'agit-il ? Voici dans un premier temps une présentation sans doute incomplète de cette œuvre d'apostolat par les laïcs.

La « Militia Mariae », relancée dans le district de France de la Fraternité par **M. l'abbé de Cacqueray** en 2008, s'inspire largement de la « Légion de Marie », ce grand mouvement mondial d'apostolat marial, fondé à l'origine en Irlande en 1921.

Un laïc, Frank Duff, touché par la grâce au tombeau du Père de Montfort à Saint-Laurent-sur-Sèvres, se lance dans l'apostolat, avec, au cœur de cet apostolat, la Vierge Marie. Voici comment il exprime le but de l'œuvre :

« la sanctification personnelle de ses membres par la prière et leur coopération active, sous la direction des supérieurs ecclésiastiques, à l'œuvre de Marie et de l'Eglise : l'écrasement de la tête du serpent et l'extension du règne de Jésus-Christ ».

Chez Duff, il ne s'agissait pas de jolis mots mystiques mais sans portée pratique. Il mit au point une méthode rigoureuse, et avec les premiers apôtres recrutés, il quadrilla la ville de Dublin. Les quartiers les plus mal famés, ignorés de la Police et dans lesquels on pénétrait au péril de sa vie furent méthodiquement « attaqués » par une jeune fille audacieuse, incarnant parfaitement ces propos du « manuel » de la Légion : la Légion « porte avec une inexplicable fierté le nom de Marie. Organisation mariale, elle est fondée sur une confiance illimitée d'enfant envers cette bonne Mère, confiance qu'elle fortifie en l'implantant profondément au cœur de chacun, possédant ainsi des membres qui travaillent ensemble dans la plus parfaite harmonie de fidélité et de discipline. »

En peu de temps, la ville de Dublin fut transformée. Dès lors, les conquêtes de la Légion de Marie n'auront plus de bornes. En 1942, 230 diocèses ont fait appel à elle, 1300 en 1961, année qui recense l'existence dans le monde de 50 000 groupes.

La Fraternité, dans le contexte de la crise de la Foi qui a fait perdre son âme à cette œuvre comme à tant d'autres

choses, se fait une joie et un honneur de reprendre le flambeau, fondé sur l'enthousiasme de son fondateur :

« Devant la dégradation progressive de l'idéal sacerdotal, transmettre, dans toute sa pureté doctrinale, dans toute sa charité missionnaire, le sacerdoce catholique de Notre Seigneur Jésus-Christ, tel qu'il l'a transmis à ses apôtres et tel que l'Eglise romaine l'a transmis jusqu'au milieu du 20ème siècle. »

Le premier « presidium » (nom du groupe local dans le

langage de la Militia) démarra à Gastines fin 2008. Presidium pilote, il traça la voie aux nombreux groupes qui existent maintenant en France, dont Lanvallay (presidium Notre-Dame de Pontmain). Tractage dans la rue, dans les cimetières le 2 novembre, visites à domicile (porte-à-porte), les actions vont se mettre en place avec méthode. Car la Militia Mariae est organisée sur le modèle d'une armée, spécialement celle de l'ancienne Rome dont elle a adopté la terminologie. Un président, un bureau, un aumônier et des soldats de Marie agissent sur le terrain ; avec l'assistance essentielle de troupes auxiliaires chargées de prier pour eux (on peut ainsi être soit membre « actif » soit membre « priant »). Les réunions des membres actifs se font en principe tous les 15 jours dans un décor immuable : une statue de l'Immaculée Conception entourée de deux cierges allumés au centre du groupe. L'ordre du jour ne change pas non plus : chapelet, compte-rendu des actions menées, lecture et instruction de la part du prêtre, prière au milieu de la réunion, décision des actions des semaines à venir, prière finale. Du pragmatisme anglo-saxon !

La méthode, si elle est bien suivie, donne tout son souffle surnaturel au groupe local et à ses membres, l'enthousiasme et le courage aussi ; il faut vaincre sa timidité, ses peurs, les rebuffades parfois des personnes que l'on tente d'attirer à Jésus-Christ par Marie, les échecs, ou simplement le froid ou la pluie. Mais il faut dire aussi que ce n'est pas si difficile. La prière et le zèle communs sont un encouragement constant à se dépasser ; les fruits bien visibles aussi aident beaucoup : retours à la pratique religieuse, grâces d'une bonne mort, catéchismes pour les enfants, retraites spirituelles de cinq jours...

Témoignage d'un membre quelque part en France au sujet du porte-à-porte :



Frank Duff,
fondateur de la Légion de Marie,
à Dublin, le 7 septembre 1921.

« au début, je pensais qu'on nous jetterait des seaux d'eau, qu'on nous insulterait, qu'on nous prendrait pour une secte ! C'est certain que tout le monde ne nous ouvre pas la porte dans la joie et la bonne humeur, mais c'est loin d'être difficile. Il faut juste regarder les gens avec amour, les voir comme ce qu'ils sont, des enfants de Dieu, et leur sourire de tout cœur. Cela, même une âme fermée, blessée et souffrante, le perçoit tout de suite. C'est comme un parfum qui se dégage de vous... C'est le parfum de Marie ! Et si cela ne marche pas dans l'instant, peu importe, il en reste toujours quelque chose... »

Pour ma part, j'aime à dire que la Milice de Marie, c'est « l'avenir ». L'apostolat n'est pas l'œuvre exclusive des prêtres mais le rayonnement de la charité. Dans un monde qui s'éloigne toujours plus de Dieu, où la charité se refroidit de jour en jour, les fidèles doivent faire une couronne et un SAS de charité aux prêtres, pour entraîner les âmes dans la vérité, qui est Notre Seigneur Lui-même ; témoigner le règne de Dieu, redonner le sens de Dieu et du sacerdoce catholique autour d'eux, sens perdu par les papes depuis Vatican II.

L'apostolat de l'Eglise, autrement dit le prolongement de la venue du Christ, c'est de conduire les hommes dans les voies du Ciel (directement par l'apostolat, indirectement par les activités temporelles des catholiques). La mission directe de l'Eglise, l'apostolat des âmes, consiste à unir les âmes au grand élan de charité de Jésus-Christ, tel qu'il s'est exprimé principalement dans son sacrifice. La vierge Marie est l'école nécessaire où l'on apprend cette union. Aussi, la charité est nécessairement missionnaire, comme la Messe, et comme Notre-Seigneur et Notre Dame sont les grands apôtres de nos âmes. La charité, de soi, rayonne, et la Milice de Marie donne un cadre remarquable à ce rayonnement. La définition du but de l'apostolat par Mgr Lefebvre donne bien le but de la Militia Mariae et son rayonnement surnaturel : le but de l'apostolat c'est : « aimer le Christ pour le porter aux autres, afin que cet amour se diffuse et chante la gloire de Dieu. »

Les moyens offerts pour ce but dans la Milice de Marie sont à la hauteur. Ce sont : une doctrine mariale solide (celle du Père de Montfort) ; un idéal élevé joint à une méthode rigoureuse et efficace (car souvent, dans les œuvres, il manque soit l'idéal soit la méthode) ; une fécondité apostolique fondée sur un renoncement à soi-même dans la dépendance de Marie ; l'autorité et l'influence constante de l'aumônier, dont l'un des rôles essentiels, explique le manuel de la Milice, est « *d'infuser à tous les membres un amour éclairé et ardent pour la mère de Dieu, et particulièrement pour ceux de ses privilèges que la Légion honore d'une façon spéciale* » ; un esprit de prière commune très consolant : « *Avec tous les détails de la réunion ne formant qu'un tout, les affaires traitées reçoivent une singulière empreinte de prière, féconde en fruits remarquables d'héroïsme et d'efforts* » (manuel) ; un esprit de conquête : « *dans chaque cas il faut se proposer d'accomplir un bien précis et considérable* » (manuel) ; un grand esprit de charité, première qualité requise pour être membre : « *pratiquée entre eux, la charité le sera bientôt dans le public. Des abîmes qu'ils auront combles entre eux-mêmes en tant que membres ne tarderont pas à*

disparaître aussi parmi leurs frères du dehors » (manuel) ; enfin un grand désintéressement surnaturel : « *le but direct de leur activité n'est pas d'obtenir des résultats mais bien de travailler pour Marie* » (manuel).

Quelques citations pour terminer et en guise d'invitation !

M. l'abbé de Cacqueray :

« C'est vrai qu'il y a la crise de l'Eglise, que le prosélytisme est mal vu, que nous ne sommes qu'un petit nombre de catholiques, que nous manquons de formation doctrinale, d'expérience et que, par-dessus tout, nous sommes timides. Mais si nous ne le faisons pas, qui va le faire ? Plus que jamais, nous devons faire preuve d'audace apostolique ».

Un membre de la Militia Mariae :

J'ai tout reçu de la Tradition et il faudrait que je reste chez moi à tout garder pour moi ? Aujourd'hui, les gens n'ont plus rien, même plus la possibilité d'une belle messe dans l'église d'à-côté et nous, nous resterions bien planqués, dans nos prieurés ? Non, c'est impossible... »

Le manuel de la Militia Mariae :

« les systèmes matérialistes déclarent aimer les hommes et les servir. Ils prêchent un évangile vide de fraternité. Des millions d'hommes ont cru à cet évangile ; pour l'embrasser, ils ont abandonné une religion qu'ils croyaient sans vie, et se sont soumis avec enthousiasme à toutes les tyrannies. Convaincus que leurs nouveaux chefs les aimaient davantage, ils les ont suivis, et dès lors ils s'appliquent avec ardeur à entraîner à leur suite le genre humain tout entier. Ils semblent bien triompher. La situation n'est pourtant pas désespérée. Car il est un moyen de ramener à la foi ces millions d'obstinés et d'en sauver une multitude d'autres : c'est simplement d'appliquer le grand principe qui gouverne le monde, ce principe que le saint Curé d'Arles formulait ainsi : *Le monde appartient à celui qui l'aime le plus et lui prouve cet amour*. Ces millions d'infortunés n'écouteront pas, sans doute, l'exposé des vérités de la foi ; mais ils ne pourront pas s'empêcher de remarquer l'amour héroïque du prochain qu'inspire notre foi, et d'en être profondément touchés. Persuadez-les que l'Eglise les aime plus, et ils tourneront bientôt le dos à ceux qui les égarent. En dépit de tout ils reviendront à la foi ; ils iront même jusqu'à donner leur vie pour la foi. Pour subjuguier ainsi les hommes, un amour ordinaire ne saurait suffire, pas plus qu'un catholicisme médiocre, à peine capable de se maintenir lui-même. Seul peut y réussir un catholicisme profond, qui aime de toute son âme Jésus-Christ, son Seigneur, et qui sait le voir et l'aimer dans tous les hommes sans distinction. Mais cette sublime charité du Christ doit être tellement concrétée dans l'action que tout observateur soit contraint d'admettre qu'elle est vraiment la caractéristique de toute l'Eglise, et non pas simplement le fait de ses membres de choix. Il faut donc qu'elle se manifeste dans la vie de l'ensemble des catholiques laïques. »

2. - La doctrine sainte est-elle une science ?

La doctrine sainte, la théologie, est, sans contredit, une science. Mais il faut savoir que les sciences sont de deux sortes. Les unes se servent de principes connus naturellement par l'intelligence : telles sont, par exemple, l'arithmétique, la géométrie ; les autres adoptent les principes d'une science supérieure, - comme la perspective, qui s'appuie sur la géométrie. La théologie rentre dans cette seconde catégorie : elle part des principes d'une science qui n'est autre que la science de Dieu et des bienheureux. Ainsi donc, comme le peintre croit aux principes que lui transmet le mathématicien, ainsi le théologien croit aux principes que Dieu nous a révélés.

3. - La doctrine sainte est-elle une science une ?

L'Écriture nous parle de la sainte doctrine comme d'une science une ; car la Sagesse dit : « Dieu lui a donné la science des saints. » (Sag 10/10.) Puisque la doctrine sainte considère les choses du point de vue de la révélation, il en résulte que toutes les vérités dont elle s'occupe ne constituent pour elle qu'un seul objet formel, et qu'elle reste toujours une, quoiqu'elle traite de Dieu et des créatures : de Dieu, comme de son objet principal ; des créatures, comme se rapportant à Dieu.

4. - La doctrine sainte est-elle une science simplement pratique ?

Les sciences pratiques sont celles qui, comme la morale, ont pour objet les opérations de l'homme. Les sciences spéculatives consistent, comme la métaphysique, dans la contemplation seule de leur objet. La sainte doctrine est plus spéculative que pratique ; car, traitant principalement de Dieu, elle contemple avant tout les choses divines, et, si elle traite des actions de l'homme, ce n'est qu'en tant que celles-ci nous disposent à la béatitude éternelle, c'est-à-dire à la connaissance parfaite de Dieu.

*Prière pour demander
les dons du Saint-Esprit
Venez en nous, Esprit de science ; éclairez-
nous de la vanité des choses de ce monde ; faites
que, voyant en elles des images des perfections
divines, nous nous ne servions pour élever nos
coeurs vers Celui qui les a créées pour notre
service.*

La Saint-Vincent



Le bâton de la confrérie Saint Vincent d'Avenay Val d'Or

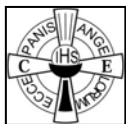
Le 22 janvier, la confrérie des vignerons d'Avenay Val d'Or fit sa traditionnelle fête de la Saint-Vincent. Cette journée débuta par la bénédiction du très beau bâton de la confrérie, nouvellement restauré. Puis ce fut la procession dans les rues du village avec, dans l'Eglise, la bénédiction du pain et du vin nouveau. A cette occasion, il a été rappelé que le bon Dieu, Maître de toute la création, nous comble de ses biens par sa sainte Providence. Mais la bonté de notre Créateur n'efface pas sa justice. Si donc le bon Dieu donne largement, Il réclame de ses enfants, vignerons ou non, l'adoration, l'action de grâce, la contrition de leurs péchés et la demande des choses nécessaires à la vie du corps et de l'âme. Voilà la prière qu'Il veut voir s'élever quotidiennement des familles d'Avenay Val d'Or et d'ailleurs pour faire perdurer ses bénédictions. Enfin, tous furent conviés à la salle municipale pour de joyeuses, mais raisonnables agapes.



Procession de la Saint Vincent dans les rues d'Avenay Val d'Or

Intentions Croisade

Croisade
Eucharistique



Mars 2014 :
pour les catholiques persécutés
Avril 2014 :
pour que les catholiques vivent l'esprit de sacrifice et de pénitence

Intentions Croisade

Croisade
du Rosaire



Tous les vendredis :
Pour la conversion des Musulmans

Mars 2014 :
En réparation des lois destructrices de la famille et de toute morale en vigueur en France et en Europe.

Avril 2014 :
La conversion des pauvres pécheurs.

Intentions de Prières

Exposition Du Saint Sacrement 7 mars et 4 avril pour obtenir du ciel que les canonisations de Jean XXIII et Jean Paul II n'aient pas lieu. Merci de votre participation.

Activités paroissiales

Catéchismes Reims : (hors vacances scolaires)
Adolescents : le mardi à 17h15.
Adultes : le mardi à 19h30.

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) Sortie Louveteaux et jeannettes : 15 mars et 12 avril
Mini-camp Jeannettes : 12 et 13 avril
Louveteaux : 17 et 18 mai

Récollecion de carême Le 8 mars : avec Monsieur l'Abbé Jacques Laguérie

Kermesse du prieuré Le dimanche 1^{er} juin.

Pèlerinage de Pentecôte Les 7, 8 et 9 juin.

Premières communions Le dimanche 22 juin

Confirmations Le samedi 14 juin 2014
Eglise Notre-Dame de France

Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmée Moreau
(03 26 61 70 71)

Confessions : 9h15
Messe : 10h00

Charleville (08)

Chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(03 26 61 70 71)

Confessions : 9h30
Messe : 10h00

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Evêque

Confessions : 17h30
Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes
(03 23 61 27 72)

Messe : 10h45

Le Hérie la Vieville (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires
rue du Château
(03 23 61 00 83)

Messe : 8h30

Carnet de Famille

Le 15 février : Fiançailles de Monsieur Essertel et de Mademoiselle Mathilde Tritscher

Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messes : 7h30 11h15	Messe : 8h30	Messes : 7h30 11h15	Messes : 7h30 11h15	Messe : 11h15	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.